



Macon, mercredi 21 avril 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/02102

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

**Exercice (autres que militaires)
(Exercice Sapeur pompier du SDIS 71)****EXERCICES DE PLONGEE DU SDIS 71****S'annoncer par VHF (Canal 10 à l'entrée de la zone) (tous les usagers - dans les deux sens)**

- le 29/04/2021 de 09:00 à 17:00 - avec pour périodicité : Jeudi
 - o Saôneentre les pk 136,000 et pk 146,000

Réduire la vitesse (à l'approche de l'embarcation de sécurité et à la vue du pavillon alpha) (tous les usagers - dans les deux sens)

- le 29/04/2021 de 09:00 à 17:00 - avec pour périodicité : Jeudi
 - o Saôneentre les pk 136,000 et pk 146,000 - Toute la largeur de la voie

Appel à la vigilance (Exercices SDIS 71) (tous les usagers - dans les deux sens)

- le 29/04/2021 de 09:00 à 17:00 - avec pour périodicité : Jeudi
 - o Saôneentre les pk 136,000 et pk 146,000 - En dehors du chenal

Eviter les remous (à l'approche de l'embarcation de sécurité et à la vue du pavillon alpha) (tous les usagers - dans les deux sens)

- le 29/04/2021 de 09:00 à 17:00 - avec pour périodicité : Jeudi
 - o Saôneentre les pk 136,000 et pk 146,000 - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Le SDIS 71 effectuera des exercices de plongée en limite de chenal sur toute la traversée de Chalon sur Saône, du PK 136 au PK 146.

Tous les usagers de la voie d'eau doivent s'annoncer par VHF sur le canal 10 en rentrant dans cette zone, réduire leur vitesse, limiter les remous, doivent faire preuve d'une vigilance accrue à l'approche de l'embarcation de sécurité et à la vue du pavillon alpha.

Service(s) à contacter :

UTI Grande Saône, 26, Quai des Marans, 71000 MACON

Tél : 03 85 39 91 91

Date limite d'affichage :

30/04/2021

Par délégation

Signé

Frederic HERIT